

**Liste des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 24 Septembre 2024**

N°Délibération	Titre de la délibération	Sens du Vote
2024-09-01	<b>APPROBATION DU CONTRAT BOURG CENTRE OCCITANIE AVANT SOUMISSION A LA COMMISSION PERMANENTE DE LA RÉGION OCCITANE</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-02	<b>MAISON ALBERT ANDRÉ - DEMANDE DE MODIFICATION DU LEG</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-03	<b>LISTE DES CANDIDATS PRÉSENTÉS AU DISPOSITIF DÉROGATOIRE DE PROCÉDURE DE PROMOTION INTERNE</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-04	<b>INFORMATION PREALABLE CONCERNANT UNE MISE A DISPOSITION</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-05	<b>CENTRE DE GESTION - CONVENTION POUR LA MÉDIATION</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-06	<b>CARRIÈRES - TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-07	<b>MODIFICATION DES TABLEAUX DES EMPLOIS DES PERSONNELS TITULAIRES ET NON TITULAIRES</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-08	<b>SYNDICAT - SMEG TERRITOIRE ENERGIE - RAPPORT D'ACTIVITE 2023</b>	<b>PREND ACTE</b>

2024-09-09	FONDS DE CONCOURS - DEMANDE PARTICIPATION 2023 - RUE DE BOULOGNE	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2024-09-10	FONDS DE CONCOURS - DEMANDE PARTICIPATION 2022 - RUE C. ADER	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2024-09-11	RUE JOLIOT CURIE CONVENTION SMEG30 POUR DISSIMULATION RÉSEAUX SECS -	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2024-09-12	ADOPTION D'UNE AMENDE ADMINISTRATIVE POUR DÉPÔTS SAUVAGES	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2024-09-13	GRAND DELTA HABITAT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023	PREND ACTE
2024-09-14	FOYER A. AUBAT CCAS - CONVENTION DE GESTION	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2024-09-15	ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2024-09-16	DÉCISION MODIFICATIVE N°3	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2024-09-17	ÉCOLES DE LANGUE RÉGIONALE - CONVENTION AVEC LA CALENDRETA	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2024-09-18	MODIFICATION CESSION SUC ET PRADELLE	APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ
2024-09-19	SPL30 - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023	PREND ACTE

2024-09-20	<b>INTÉGRATION BIEN SANS MAITRE DANS LE DOMAINE COMMUNAL</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-21	<b>SUPPRESSION DE LA ZONE DE PUP N°2 SUC et PRADELLE-</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-22	<b>SUPPRESSION DE LA ZONE DE PUP SECTEUR POUSSE MARTINE</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>
2024-09-23	<b>AVIS SUR LE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA)</b>	<b>APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ</b>

Fait à LAUDUN, le 26 septembre 2022